




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-751**

Séance publique du

12 juillet 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1199085-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : DISPOSITIF MINIBOX 2021 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
PARTENAIRES**

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale
Direction des Activités Périscolaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Francis TAULAN

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : DISPOSITIF MINIBOX 2021 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Au travers de son Projet Educatif de Territoire, la Ville consolide ses partenariats en faveur du développement harmonieux de l'enfant et de l'égalité des chances. Ces partenariats permettent de proposer des parcours éducatifs de qualité, cohérents (avant - pendant - après l'école) organisés dans le respect des compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs.

Le principe du dispositif co-partenarial MiniBox pour la saison estivale 2021 organisé en direction des Accueils de Loisirs sans Hébergement oeuvrant sur le territoire de la commune a été adopté par délibération N° DL 2021-662 lors du Conseil Municipal du 11 juin 2021. Ce dispositif est co-construit entre la Direction de l'Education (Service enfance) et la Direction des Sports (Service animations sportives et ressources).

Les projets MiniBox ont été diffusés auprès des gestionnaires d'Accueils de Loisirs concernés afin d'établir une programmation, sur juillet et août, dont voici les principaux éléments :

Minibox proposées par la Direction des Sports de la ville d'Aix

- 2 minibox accessibles aux enfants de 6 ans à 12 ans :
 - SENSIBILISATION AUX GESTES 1ERS SECOURS dans une perspective d'acquisition de bases et développement d'un comportement citoyen
 - EDUCATION À L'ESPRIT SPORTIF AIXOIS par sollicitation des valeurs d'amitié,

respect et excellence en situation sportive

- 3 minibox accessibles aux enfants de 3-4 ans à 12 ans :
 - A DEUX ROUES DANS MA VILLE, pour acquérir les bases ou approfondir l'aisance à 2 roues (vélo ou draisienne en fonction de l'âge et du niveau)
 - CULTURE OLYMPIQUE par la découverte de disciplines sportives présentes aux Jeux Olympiques de Tokyo 2021 et/ou Paris 2024
 - PARCOURS AVENTURE ECOLO-RIGOLO ET DÉCOUVERTE DE L'ACCROBRANCHE.

Minibox proposées par des partenaires aixois :

- ACCES INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA : « Réalité Virtuelle pour tous »
- ANONYMAL : « Mini-stage d'initiation au codage de drone (pilotage par programmation) »
- APM - Animation Provençale Multisports : « Jeux de rôles, Laser Game Outdoor » ; « Urban Glisse » ; « Les archers dans la ville »
- ARPEJ : « Silence on tourne »
- CIAM : « Mini-stage Découverte des Arts du Cirque pour les enfants »
- CO-TEXTE – Compagnie DU SCHMOCK : « Au coin d'une histoire »
- DANCE SKILLS ACADEMY : « La danse Hip-hop et sa culture »
- ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS D'AIX : « Atelier découverte Percussion /Djembé » et « Atelier d'éveil musical »
- Groupe et Compagnie GRENADE – Josette BAIZ : « Mini-stage de danse contemporaine et métissée »
- KA DIVERS : « Stage Programme Street Art »
- LA TÊTE DANS LES NUAGES : « Mini-stage Découverte du théâtre pour les 6/12 ans » (3 interventions) ; « Mini-stage invitation au théâtre pour les 3/6 ans »
- MISTIGRI : « Lecture musicale ou Ateliers livres géants » ; « Ateliers Kamishibai » ; « Ateliers Jeux »
- PETITS DÉBROUILLARDS : « MiniBox des Petits Débrouillards »

Les minibox seront adaptées aux contraintes et règles sanitaires en vigueur durant la période du dispositif.

Chaque MiniBox déployée fait l'objet d'un soutien technique et financier. Vous trouverez dans le tableau annexé les montants des subventions proposées.

Il est précisé que les participations MiniBox d'ANONYMAL, du CIAM, de l'EMPA font l'objet d'avenants à leurs conventions d'objectif (présentés en annexe). La participation

MiniBox du Groupe et Compagnie GRENADE – Josette BAIZ est mentionnée dans la convention annuelle d'objectif proposée par La Direction de la Culture.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des sommes détaillées dans le tableau ci-joint.
- **ADOPTER** les avenants correspondants figurant en annexe : Associations CIACU, ANONYMAL et Ecole de Musique du Pays d'Aix qui sont subventionnées par ailleurs,
- **DIRE** que la somme totale de **48 996 €** (quarante huit mille neuf cent quatre-vingt seize euros) correspondante au versement de ces subventions sera imputée sur la ligne budgétaire N°1440 « Contrat Enfance Jeunesse » qui dispose des disponibilités suffisantes,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la Petite-Enfance, à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Accueils de Loisirs sans Hébergements, à signer les avenants correspondants.

DL.2021-751 - DISPOSITIF MINIBOX 2021 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

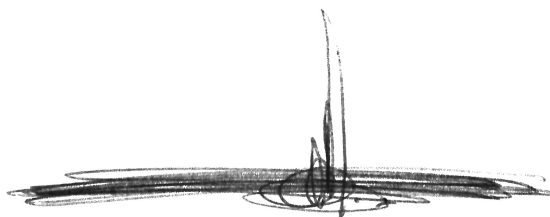
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Amandine JANER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amandine JANER', with a long horizontal stroke underneath.

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00